



20.3132

**Postulat WAK-S.
Wirtschaftliche Folgen
der Corona-Krise****Postulat CER-E.
Conséquences économiques
de la crise du coronavirus**

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 04.05.20

Präsident (Stöckli Hans, Präsident): Damit kommen wir zum letzten Bundesrat. (*Heiterkeit*) Ich heisse Sie herzlich willkommen, Herr Bundesrat Parmelin, und möchte Ihnen mitteilen, dass der Ständerat die Arbeit des Bundesrates sehr gelobt hat. Auch Ihnen gebührt Dank.

Die Kommission beantragt die Annahme des Postulates. Der Bundesrat beantragt die Annahme der Ziffern 1 bis 3 und 5 sowie die Ablehnung von Ziffer 4 des Postulates.

Levrat Christian (S, FR), pour la commission: Monsieur le conseiller fédéral, je dois vous aviser du fait que nous sommes passés en mode expéditif: les affaires qui ne sont pas contestées sont menées tambour battant. C'est le cas du postulat sur lequel nous allons nous prononcer. Le Conseil fédéral vous propose en effet d'accepter les chiffres 1 à 3 ainsi que le chiffre 5 et de rejeter le chiffre 4, ce avec quoi je peux, au nom de la commission – à moins que quelqu'un proteste avec véhémence –, me déclarer d'accord.

AB 2020 S 219 / BO 2020 E 219

Ce postulat est ce qu'on appelle en allemand un "Platzhalter": il vous enjoint de soumettre au Parlement un rapport qui dresse le bilan économique de la crise, qui retrace les conséquences et les mesures prises, ainsi que les coûts de ces mesures, leur efficacité et leur utilité sanitaire afin d'en tirer des leçons à moyen et long terme.

Je vous invite donc à l'accepter comme le propose le Conseil fédéral, à savoir les chiffres 1 à 3 et le chiffre 5 du postulat.

Präsident (Stöckli Hans, Präsident): Es gibt also keine Differenz mehr zum Bundesrat. Habe ich Sie richtig interpretiert, Herr Levrat?

Levrat Christian (S, FR): Genau.

Präsident (Stöckli Hans, Präsident): Herr Bundesrat Parmelin verzichtet auf das Wort. Die Kommission hat sich mit Bezug auf Ziffer 4 dem Antrag des Bundesrates angeschlossen.

*Ziff. 1–3, 5 – Ch. 1–3, 5
Angenommen – Adopté*

*Ziff. 4 – Ch. 4
Abgelehnt – Rejeté*